

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 MAI 2014

L'an deux mil quatorze et le jeudi quinze mai à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de séances.

Sous la Présidence : COMTE Delphine, Maire

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : SERRETTE Nadine, DESPESSE Pierre, PERRIN Anthony, DESPESSE Joël, BELLIN Mickaël, FOUREL Xavier, BOSCH Laurent, NODON Henri, MOUNIER Serge, PERNIN Alain, BELLIN Béatrice, FOUREL Katia, PEYRARD Sébastien, LONGEROCHE Jean-Michel.

Secrétaire : DESPESSE Pierre

> **DEVIS POUR LA VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUX (Délibération)**

Mme le Maire présente au conseil municipal les devis pour la vérification des installations électriques des bâtiments communaux /

SOCOTEC : 480.00 HT

BUREAU VERITAS : 720.00 HT

APAVE : 350.02 HT

Après avoir étudié les devis, le conseil municipal à l'unanimité,

- **Accepte** le devis de la société APAVE à VALENCE pour un montant de 350.02 € HT.

- **Charge** Madame le Maire de faire exécuter les travaux.

> **DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL N°1 (Délibération)**

Madame le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2014 ayant été insuffisant, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivant :

<u>DEPENSES FONCTIONNEMENT</u>	
2313 – Immo en cours - Constructions	- 1 500.00
2158 – Autres installations, matériel et outillage technique	1 500.00

Madame le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Après avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité,

Vote en dépense les suppléments de crédit indiqué ci-dessus

> **ELECTION DES DELEGUES AU SIE (Délibération)**

Mme le Maire explique au conseil municipal que M. BELLIN Mickaël a demandé à être remplacé de son poste de délégué du SIE pour manque de disponibilité.

Le conseil municipal choisi à l'unanimité M. DESPESSE Pierre pour le remplacer à ce poste.

Copie de la présente sera transmise à Monsieur le Sous-préfet et adressée à Messieurs les Présidents des syndicats.

> **DEVIS TRAVAUX ECOLE PUBLIQUE (Délibération)**

Mme le Maire présente au conseil municipal les devis des entreprises AUBERT de St Barthélemy le Plain et CAILLET Denis de Plats pour les travaux d'isolation à l'école publique, les devis des entreprises PERRIN Richard et ROBIN BURLET pour les modifications électrique et le devis de l'entreprise PLUTON pour la plomberie.

Après avoir étudié les devis, le conseil municipal à l'unanimité,

Accepte les devis des entreprises :

BURLET ET ROBIN (Travaux d'électricité) pour un montant HT de 1 133.00 €

EURL PLUTON (Plomberie) pour un montant HT de 530.00 €

ENTREPRISE CAILLET (Plâtrerie-Peinture) pour un montant HT de 17 398.76 €

Charge Madame le Maire de faire une demande de subvention auprès du conseil général.

Charge Madame le Maire de faire exécuter les travaux.

ECOLE

Mme le maire informe le conseil municipal de la démission de Mlle THIECHARD Laura de son poste d'agent d'entretien. Elle propose son remplacement par Mlle DARD Gaëlle qui s'occupe déjà de la garderie.

La commission de sécurité de Tournon sur Rhône doit passer le lundi 2 Juin à l'école publique, Mme SERRETTE et M. DESPESSE assisteront à cette visite.

Mme FOUREL fait le compte rendu au conseil de la réunion de la commission école et précise qu'un questionnaire a été élaboré pour les parents d'élève sur leurs attentes au sujet des nouveaux rythmes scolaires.

FLEURISSEMENT

La commission fleurissement a demandé à ce que la croix derrière la salle de la maison de pays soit fleurie.

D'autre part une brouette et un ventadou seront également fleuris et pourront être déplacés dans le village. La commission prévoit également un fleurissement automnale.

CHEMINS PEDESTRES

L'entretien des chemins pédestres de la commune est réalisé par M. BOSC Laurent et DESPESSE Joël. Il est prévu de faire une commande de panneaux pour le départ des chemins.

MANIFESTATIONS SPORTIVES A VENIR

Trial le 8 et 9 juin

Rallye Mauve-Plat le 4 Octobre (le bureau du rallye mauve plat recherche des membres pour leur bureau.)

Le FCCSB a procédé à la mise en place d'un filet de protection pour les ballons et au nettoyage du stade.

Séance levée à 22h30